

## OFFRE de STAGE

### Réalisation d'un diagnostic et d'un plan de gestion des espèces envahissantes végétales sur le bassin versant du Doux (07)

Durée 6 mois

#### CONTEXTE

La gestion des cours d'eau sur le bassin versant du Doux est réalisée par l'Entente Doux depuis 2006, reprise par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux créé au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

Le SMBVD a mené une démarche **de Contrat de Rivière sur les bassins versants « Doux, Mialan, Veune, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère »** signé en décembre 2017 et finalisée en 2022.

Ce contrat visait à améliorer l'état des cours d'eau, les actions étant organisées autour de 5 axes :

- Amélioration de la qualité des cours d'eau (volet A)
- Préservation de la ressource en eau – gestion quantitative (volet B)
- Prévention contre le risque inondation (volet C)
- **Préservation et restauration des milieux aquatiques (volet D)**
- Actions de communications et de sensibilisations

Le bassin versant du Doux est particulièrement impacté par la présence de multiples espèces envahissantes. Aujourd'hui, il est nécessaire d'établir un état des lieux de la situation afin de mieux appréhender cette problématique.

Dans le cadre du contrat de rivière, une fiche action « lutte contre les espèces envahissantes sur le bassin du Doux et du Mialan » est en cours de mise en œuvre.

La priorité sur le bassin du Doux est de caractériser la présence de ces espèces exotiques envahissantes végétales sur l'ensemble des réservoirs biologiques du bassin.

Ce travail est engagé depuis 2019.

#### Objectifs

Réaliser un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes végétales qui comprend :

- *Etat des lieux de la situation* sur une partie des réservoirs biologiques du bassin du Doux,
- *Définition d'actions et moyens à mettre en œuvre,*
- *Programmation et priorisation d'interventions* nécessaires dans les années suivantes.
- *Synthèse des inventaires et diagnostics précédent*

#### Activités et missions

- Recherche et synthèse des données bibliographiques, recueil d'expériences sur la lutte contre les espèces envahissantes ;
- Poursuite de la réalisation de l'état des lieux des espèces exotiques envahissantes végétales sur une partie des réservoirs biologiques du bassin versant du Doux : prospections de terrain, identification des espèces envahissantes présentes et cartographie sur SIG ;
- Mise en œuvre du protocole de suivi des espèces envahissantes débuté en 2019 ;
- Mise en place d'un plan de lutte cohérent avec les enjeux du contrat de rivière et rédaction de fiches actions (détermination et programmation des actions, priorisation des interventions, détails techniques, détermination de la maîtrise d'ouvrage et estimation financière) ;
- Rédaction d'un rapport d'étude comprenant le diagnostic (avec description de la méthodologie et les résultats), les propositions de suivis et le plan de lutte ;
- Travail en relation avec l'équipe rivière Doux ;
- Travail de terrain et de bureau.

### **Compétences et connaissances requises**

- Connaissances naturalistes indispensables ;
- Connaissance des espèces exotiques envahissantes (floristiques) ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint), pratique du SIG (QGis) ;

Permis B indispensable.

Niveau d'étude :

- Bac +3 minimum dans les domaines de l'écologie, de la biologie des écosystèmes et des populations, de la protection de l'environnement.

### **Aptitudes**

- Autonomie et organisation dans le travail (au bureau et sur le terrain),
- Esprit d'initiative et de synthèse,
- Bon relationnel,
- Aptitude au travail de terrain,
- Capacités rédactionnelles.

### **Condition du stage**

Durée du stage : 6 mois entre avril et septembre/octobre (dates précises à établir).

Indemnisation : en fonction du montant légal en vigueur (soit environ 530 euros par mois).

Frais de déplacement pris en charge si besoin (frais de repas en cas de déplacement et frais kilométriques si utilisation du véhicule personnel).

Locaux basés à Mauves (07300).

Véhicule : Permis B nécessaire, véhicule de service à disposition en fonction des disponibilités.

Convention de stage obligatoire.

### **MODALITES DE CANDIDATURE**

Candidatures avant le 07 Avril 2023

Lettre de candidature + CV à adresser par courrier ou mail à :

- M. Le Président du SMBVD – 3 rue des Condamines – 07300 MAUVES ou
- [v.perrin@rivieredoux.fr](mailto:v.perrin@rivieredoux.fr)

### **CONTACT pour renseignements**

Vincent PERRIN – Technicien de rivière SMBVD : 04-26-78-57-58 / 06-26-42-27-54

